

## Introduction

# À propos de la numérisation de la société

*Tout ce qui compte ne peut être compté  
et tout ce qui peut être compté ne compte pas forcément.*

Albert Einstein

En quoi consiste le « numérique » ? La question a été posée les 2, 3 et 4 mai 2018 à l'occasion d'un colloque international organisé à Montréal par le Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS). Ayant pour titre « Numérisation généralisée de la société : acteurs, discours, pratiques et enjeux », celui-ci a rassemblé une centaine de chercheuses et de chercheurs qui ont consacré leurs réflexions au thème de la numérisation de nos sociétés, aux discours et aux pratiques sociales en la matière, aux acteurs mobilisés et aux enjeux d'ordre communicationnel, informationnel et culturel. Cette publication fait suite à la tenue de cet événement. Il ne s'agit toutefois pas d'actes de colloques pour trois raisons. Premièrement, cette publication rassemble les textes d'environ le tiers des personnes présentes pendant ces trois jours. Deuxièmement, un nombre notable de propositions de textes a été refusé et pour les autres retenues, un important travail éditorial a été effectué. Troisièmement, quelques textes figurant dans cette publication sont issus de personnes dont la contribution au colloque avait été acceptée, mais qui n'avaient pu y participer. Le présent opus constitue le résultat de ce travail.

Le terme *numérique* est en effet maintenant présent partout et s'applique à presque toutes les activités de nos sociétés capitalistes avancées (Bravo 2009 ; Cohen-Tanugi 1999 ; Doukidis *et al.* 2004 ; Rushkoff 2012 ; Stiegler 2015). Il est question de numérique à propos d'économie (Illing et Peitz 2006 ; *Les Cahiers du numérique* 2010), de sécurité et de surveillance (Lévy 2010 ; Mathias 2008 ; Kessous 2012), d'identité

(*Les Cahiers du numérique* 2011), de lien social (*Les Cahiers du numérique* 2017) et de bien d'autres domaines (fracture, solidarité, amitié, innovation, etc.). Les informations circulent presque toutes sous la forme d'un codage informatique binaire. Les supports, les écrans de toutes sortes (ordinateurs, téléviseurs, tablettes, consoles de jeux vidéo, téléphones multifonctionnels et toute une panoplie d'objets du quotidien dits « connectés ») et les réseaux (filaires, satellites, micro-ondes, etc.) sont omniprésents tant dans les sphères privées que publiques de nos vies quotidiennes, deux sphères dont les frontières tendent d'ailleurs en partie à se brouiller l'une et l'autre. Les mégadonnées (Big Data) circulent presque instantanément et sont traitées par des ordinateurs et des algorithmes toujours plus puissants qui remettent en avant l'idée d'intelligence artificielle (IA) pourtant régulièrement contestée depuis les années 1950 où la pensée cybernétique avait contribué à son développement. Il est dorénavant question de « culture numérique » (Doueïhi 2011 ; Gere 2002 ; Greffe et Sonnac 2008) en référence aux usages des technologies qui font appel au numérique et à l'emploi de ces algorithmes qui nécessitent un minimum d'interactivité (Denouël et Granjon 2011). Certains parlent même d'« ère du numérique » ou de « révolution numérique » (Collin et Verdier 2012 ; *Esprit* 2006). Bref, le « numérique » est présent à la fois dans un vaste ensemble de discours et dans d'innombrables pratiques. Mais à quoi ce terme fait-il précisément référence ? Quels sont donc les acteurs qui en parlent, qui le mettent en pratique ? Et quels enjeux d'ordre économique, culturel, politique, social et technique soulève-t-il, notamment du point de vue des études en communication ? Voici les questions auxquelles les contributions regroupées dans cet ouvrage collectif tentent d'apporter des éléments de réponse.

Toutefois, nous avons souhaité ne pas mettre uniquement l'accent sur le numérique en tant que tel, mais aussi, et au-delà, sur l'idée de numérisation de nos sociétés. Nous avons fait le choix scientifique d'aborder le numérique en tant que long et constant processus dans lequel tous les domaines d'activité de la société, de l'industrie aux loisirs, de l'art aux études, de la santé à l'environnement sont concernés par cette numérisation et reconfigurés – et si tel est le cas, dans quelle mesure – par celle-ci. Pour ce faire, l'accent est principalement mis, dans les deux volumes de cet ouvrage, sur des analyses qui portent sur les phénomènes et les processus communicationnels, informationnels et culturels. Cela dit, notre ambition est aussi d'ordre sociopolitique, car il ne s'agit pas uniquement d'analyser, de comprendre, mais aussi de contribuer modestement à changer le monde, à travers la proposition de différents regards critiques qui mettent à la fois l'accent sur plusieurs des façons dont le numérique participe aux rapports de pouvoir et de domination et peut contribuer à d'éventuelles pratiques émancipatrices. L'ensemble de ces éléments explique le titre des deux ouvrages : *Numérisation de la société et enjeux sociopolitiques*.

## 1.1. De quoi le numérique est-il le nom ?

Premier élément de réponse, le terme même de *numérique* renvoie étymologiquement au mot *nombre*. Parler de numérique revient à mettre en nombres, à se représenter le monde, le social, l'individu de cette façon. Pour un chercheur, une chercheuse en sciences humaines et sociales, cette opération renvoie immédiatement aux nombreux débats qui, au cours des derniers siècles, ont traité d'épistémologie à propos de philosophie, de sciences de la nature et de sciences humaines et sociales, des oppositions s'étant, entre autres, cristallisées autour des mérites respectifs d'une part des méthodes quantitatives et d'autre part des méthodes qualitatives pour mieux analyser le « réel » (Pires 1997). Les données chiffrées fournissent-elles une vision plus objective, plus représentative de la « réalité » que les observations participantes et autres récits de vie ? Ou ne serait-ce pas plutôt le regard que l'on porte aux différentes données dont nous disposons qui détermine notre positionnement, positiviste, néopositiviste, constructiviste, réaliste, critique ou autre ? On le constate, le débat n'est pas récent, mais il a été réactualisé depuis quelques années avec la production d'un nombre considérable de données, baptisées en anglais *Big Data*. Ces mégadonnées traitées par les algorithmes nous fourniraient-elles un mode privilégié d'accès au monde, ou s'agit-il d'une modalité de représentation du monde parmi d'autres ?

Cela dit, non sans lien avec ce qui précède, le mot *numérique* nous conduit aussi vers un autre domaine de recherche, celui des technologies de l'information et de la communication (TIC), parfois justement affublées d'un « n » pour « numérique » (TNIC ou TICN, technologies numériques de l'information et de la communication, technologies de l'information et de la communication numériques). Peut-être serait-il ici plus pertinent de parler de dispositifs sociotechniques d'information et de communication. L'emploi du mot *dispositif* renverrait à l'idée d'aborder différents outils interdépendants, l'ensemble formant une infrastructure, un système, un dispositif donc, qui facilite les pratiques informationnelles et communicationnelles, en tout cas certaines d'entre elles, car tout dispositif est à la fois habilitant et contraignant. La dimension matérielle du dispositif, à commencer par les choix en matière de configuration socio-technique, encadre les processus de communication afférents (Proulx 1999). Néanmoins, nulle stabilisation terminologique n'a été constatée au cours des cinq dernières décennies, les expressions employées variant notablement dans le temps. Ainsi, a-t-il été tour à tour question de TI, puis de TIC et maintenant de TNIC ou de TICN, mais également de « technologies médiatiques » et de « nouveaux médias » (George et Kane 2015). Plus récemment, divers syntagmes combinant plusieurs des mots *médias*, *réseaux*, *socionumériques*, *sociaux numériques* ou encore *sociaux* sont apparus, à l'instar des... « plateformes numériques ».

L'écriture n'est donc pas stabilisée à ce sujet. Or derrière cette variété d'expressions se cachent des choix notables et pourtant souvent peu explicites. Ainsi, mettre l'accent

sur le « média » souligne le fait que ces dispositifs constituent des ensembles organisés à la fois des points de vue culturel, économique, esthétique, politique, social et technique. Ils sont caractérisés par leur interface, leur mode de financement, la fourniture d'un accès à une production de contenus culturels formatés et par la manière dont ils créent des liens entre l'offre de biens et de services, d'une part, et la demande d'autre part. La plupart du temps, ce sont d'ailleurs des entreprises privées qui sont derrière ces médias, et non les moindres, puisque le plus important des médias socionumériques, Facebook, fait partie des fameux « GAFAM » (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft). Il arrive d'ailleurs que cet acronyme soit légèrement modifié, en GAFAN par exemple, lorsque l'on souhaite mettre en avant le rôle de Netflix. En revanche, parler de *réseaux* vise plutôt à souligner la dimension technique réticulée des dispositifs, qui rappelle le développement historique d'Internet, ainsi que celui plus ancien du télégraphe, voire du chemin de fer, dans une perspective innisienne (Innis 1950, 1951), sa nature fondamentalement décentralisée et le fait que ces réseaux reposent largement sur la participation des uns et des autres, afin de produire le fameux contenu généré par les utilisateurs (CGU, acronyme plus connu dans sa version anglaise, UGC [*User-generated content*]).

Cela dit, le seul enjeu terminologique n'est pas l'emploi des mots *média* ou *réseau*. Ainsi, dans certains cas, est-il question de « réseaux sociaux » ou de « médias sociaux ». Mais un tel emploi ne révèle-t-il pas une certaine cécité, un nouvel oubli de l'histoire lorsqu'il est question de TIC ? En effet, l'expression même de « réseaux sociaux » renvoie à des analyses qui ne concernent pas forcément le numérique et qui sont d'ailleurs bien antérieures au développement de celui-ci. Quant à l'expression de « médias sociaux », elle est aussi sujette à caution, car tous les médias ne relèvent-ils pas de processus sociaux ? À moins qu'il ne soit question, comme nous le mentionnions auparavant, de « plateforme numérique », ce qui permet de n'employer ni le terme *média* ni le terme *réseau*. De tels sites web qui visent à mettre offre et demande en relation peuvent aussi bien concerner les activités de transport et d'hébergement que les produits culturels et bien d'autres secteurs de l'économie. Ces nouveaux dispositifs se sont même tellement répandus qu'il est maintenant question de « plateformes » des médias et de la culture, voire de la société (dans différents registres, Colin et Verdier 2012 ; Guibert *et al.* 2016 ; *tic&société* n.d.) afin de mettre en exergue l'idée selon laquelle ces dispositifs seraient au cœur de transformations sociétales de très grande ampleur, susceptibles de concerner conjointement les formes du capitalisme, de la démocratie et de la sociabilité. Nous allons d'ailleurs traiter de ces éventuelles mutations dans les chapitres de ces deux tomes et vous verrez que les analyses qui y sont développées se caractérisent avant tout par une grande finesse.

Le vocable *numérique* renvoie donc à diverses significations et, *de facto*, à des objets et à des analyses qui semblent parfois éloignés les uns des autres. Cette constatation n'est guère étonnante dans un contexte où la démarche scientifique tend toujours

plus vers l'hyperspécialisation, suivant en cela la division sociale du travail caractéristique des économies capitalistes. Or, si, dans une certaine mesure, le développement des disciplines et des spécialisations est porteur de nouvelles connaissances, il est possible de se demander, à l'instar de Bernard Lahire (2012), si cette balkanisation ne conduit pas à une perte « du sens des totalités sociales » (p. 322). Toutefois, si les vocables « TICN », « plateformes numériques », « Big Data », « GAFAM » et autres renvoient à des analyses souvent distinctes les unes des autres, ils rendent tous compte – tout en y participant également – de mutations plus globales en cours, qu'il est possible de présenter en parlant de « numérisation de la société ».

Nous allons donc y revenir en deux temps, étant donné que, par son ampleur, cette publication est proposée en deux tomes. Ce deuxième volume qui a pour sous-titre *Numérique, information et recherche* comprend trois parties qui mettent tour à tour l'accent sur : (1) les transformations qui concernent l'information dans le contexte du numérique, qu'il s'agisse de ses caractéristiques, des modalités de production et des acteurs qui en sont à l'origine, journalistes et autres citoyens ; (2) les formes prises par les mobilisations sociopolitiques qui reposent sur l'appropriation des TICN et les pratiques de militantisme informationnel ; (3) quelques enjeux qui nous sont apparus particulièrement importants à souligner et susceptibles de faire l'objet de débats publics. Nous aborderons, entre autres, les relations renouvelées entre recherche et numérique.

## I.2. Numérique et information

La production d'informations s'avère particulièrement concernée par les changements relatifs au numérique, et ce, à bien des égards. [Valérie Croissant](#) et [Annelise Touboul](#) (chapitre 1) ont travaillé sur la création de nouveaux formats médiatiques, comme *Brut*, *Monkey*, *Konbini* et *Minute-Buzz*, qui circulent *via* les réseaux socio-numériques en France et qui contribuent à modifier les modalités de la construction de l'énonciation médiatique et le discours d'actualité correspondant. Le questionnement apparaît d'autant plus important que ces services tendent à devenir de nouvelles sources d'information chez les jeunes. Croissant et Touboul notent, entre autres, que les réseaux socionumériques se présentent et se comportent comme des médias à part entière en construisant l'espace et le temps éditorial, en maîtrisant l'accès aux audiences, en érigeant les règles et les formats de publication, sans pour autant produire quoi que ce soit. Elles constatent par ailleurs que, contrairement aux médias traditionnels fondés sur la permanence et l'archivage de l'information, les réseaux socionumériques mettent l'accent sur la circulation des contenus, ce que permettent d'ailleurs bien volontiers les médias pourvoyeurs de ces informations, qui acceptent les principes de transformation et d'appropriation de leurs contenus par ces réseaux.

**Pascal Ricaud** (chapitre 2) s'interroge aussi sur les changements éventuels à l'œuvre en matière d'information et de journalisme. Ses recherches le conduisent à estimer que, s'il y a du nouveau concernant cette profession, c'est avant tout autour de la formation d'un nouveau contrat médiatique, plus participatif, avec les récepteurs. Toutefois, il conclut en précisant que la participation issue du public est celle d'une frange très spécifique des citoyennes et citoyens, dont notamment des étudiantes et étudiants, des diplômées et diplômés issus des filières du journalisme et de la communication. On est donc bien loin du discours optimiste qui voyait dans les relations entre journalisme et numérique de nouveaux horizons en matière de production d'information impliquant largement les citoyennes et citoyens, voire, au-delà, un approfondissement du caractère démocratique de nos systèmes politiques.

**Fabio Henrique Pereira** (chapitre 3) aborde également les relations entre numérique et journalisme, mais d'un autre point de vue, en analysant les manières dont les injonctions idéologiques qui font appel à ce terme, particulièrement autour de la question de l'innovation, participent de la formation des projets de carrière de journalistes français et canadiens francophones. De la confrontation des rapports entre parcours individuels, systèmes médiatiques nationaux et mise en circulation transnationale des pratiques et des discours consacrés au numérique, il ressort notamment que, si certains discours jouent un rôle dans les trajectoires, ce sont avant tout ceux qui traitent d'innovation journalistique en provenance des États-Unis et de Grande-Bretagne. Il s'avère également que, si certains journalistes adoptent des positions enthousiastes vis-à-vis du numérique, d'autres entretiennent des rapports de méfiance, voire de résistance, en ce qui concerne l'introduction des innovations techniques dans leurs pratiques.

Cela dit, le numérique est à l'origine d'autres enjeux majeurs qui ont trait à l'information, comme les « informations falsifiées » (ou *fake news*). Une nouvelle fois, on doit constater que le phénomène n'est pas entièrement nouveau. Après tout, ces prétendues informations sont caractérisées par leur dimension délibérément fautive, et ce, avec pour objectif de tromper le public, ce qui rappelle un terme beaucoup plus ancien, celui de *propagande*. Néanmoins, à l'ère numérique, la situation actuelle présente certaines spécificités (Troude-Chastenev 2018). Les médias socionumériques contribuent de façon renouvelée à la production de la propagande, tant et si bien qu'il est question d'une ère de « post-vérité ». De par leur mode de fonctionnement, ceux-ci favorisent la circulation la plus rapide possible d'un vaste ensemble d'informations non vérifiées et (re)transmises de manière complètement anonyme. **Louis-Philippe Rondeau** (chapitre 4) envisage l'hypothèse selon laquelle cette tendance pourrait bien se développer encore plus avec la convergence pressentie entre les médias socionumériques et les plateformes de réalité virtuelle susceptibles de conduire à une conception toujours plus altérée de la « réalité ». Heureusement, les usages des dispositifs sociotechniques communicationnels n'ont pas tous pour but de favoriser la désinformation.

Alexis Clot (chapitre 5) s'est intéressé aux usages de créateurs de contenus à visée politique sur YouTube. Il a ainsi constaté que, d'un côté, les pratiques relevaient assez traditionnellement à la fois des registres journalistique, communicationnel et militant, mais que, de l'autre, il y avait une volonté de s'émanciper d'une reproduction des codes traditionnels du milieu médiatico-politique. Ces nouveaux acteurs des médias ne créent donc pas à partir de rien dans le « monde » numérique ; on peut dire, plutôt, qu'ils inventent de nouvelles pratiques qui présentent certaines continuités avec d'autres plus anciennes. Autre constat : contrairement à ce qui est parfois écrit, le Web apparaît comme un espace où il n'existe pas que des discours nettement polarisés, des propos nuancés pouvant aussi avoir leur place sur le réseau.

Enfin, les relations entre numérique et information ont été abordées du point de vue des luttes sociopolitiques. Christelle Combe (chapitre 6) a travaillé sur les pratiques d'internautes amateurs qui s'emparent en France de l'information politique et la vulgarisent dans des vlogues, ouvrant ainsi la voie à une forme alternative citoyenne de journalisme éducatif politique. Elle observe, entre autres, que l'expression sur le Web mène vers d'autres pratiques sociales, telles que des rencontres physiques lors de débats publics, la diffusion de ces informations auprès d'une diversité de médias (journaux, radios, chaînes YouTube) et même la rédaction d'un projet de livre. De ces façons, ces internautes, que l'on peut qualifier d'« amateurs experts », s'emparent de l'information politique et la vulgarisent, ouvrant la voie à une forme alternative citoyenne de journalisme éducatif politique selon l'auteur.

### I.3. Numérique et mobilisations

Le numérique peut donc être propice aux activités d'ordre sociopolitique et, au-delà, aux mobilisations (Granjon *et al.* 2017). L'étude de cas effectuée par Philippe-Antoine Lupien (chapitre 7) est exemplaire à cet égard. Ce dernier a traité des modalités de recours aux pratiques médiatiques alternatives de la part des deux millions de Catalans qui ont participé, le 1<sup>er</sup> octobre 2017, à la tenue d'un référendum d'auto-détermination de la région espagnole, alors que celui-ci avait été jugé illégal par les autorités de Madrid. Toutefois, dans un contexte où il s'agissait d'une mobilisation illégale et susceptible de conduire en prison, il a été nécessaire d'avoir recours à certains outils alternatifs, tels que le protocole IPFS et les applications Telegram, Messenger et FireChat. Lupien a aussi constaté que les actions menées par les indépendantistes ont davantage puisé dans un répertoire d'actions conventionnelles (information, affichage, etc.) et, dans une moindre mesure, dans les actions perturbatrices (coordination de manifestations publiques, diffusion des abus des adversaires, etc.), mais aucunement dans le lot des actions violentes, y compris du côté des *hackers* catalans, qui n'ont posé aucune action violente contre les sites et les serveurs des autorités espagnoles, du moins avant le référendum.

Ghada Tourir (chapitre 8) s'est intéressée, de son côté, aux pratiques émergentes, voire aux nouvelles tendances de l'engagement citoyen en matière d'environnement et d'écocitoyenneté au Québec alors que les médias socionumériques, en fait principalement Facebook, sont de plus en plus mobilisés. Il ressort de l'analyse que la nature des activités autour desquelles les collectifs s'organisent, qu'il s'agisse de veille, de réseautage, de mobilisation ou de partage des informations, n'est pas si différente de l'ère « prénumérique ». En cela, elle aboutit à des conclusions proches de celles de Lupien. Cependant, elle note aussi qu'une importance accrue est accordée à la circulation et au partage de l'information.

À sa façon, Sklaerenn Le Gallo (chapitre 9) considère aussi que ce que l'on observe sur le Web constitue le prolongement numérique de débats bien plus anciens. Elle a ainsi étudié la place de discours antiféministes en ligne en France qui proviennent, ce qui peut étonner de prime abord, de la gauche républicaine, plus précisément de la France insoumise, parti politique de Jean-Luc Mélenchon. À noter, cependant, que s'il y a une certaine nouveauté en la matière, c'est encore sur le plan de la circulation de l'information. On peut rappeler que cette circulation de l'ensemble des discours sur le réseau internet – mais peut-être devrions-nous plutôt parler, ici, de circulation de données, étant donné que la valeur même, par exemple en termes sociopolitiques des informations, importe peu – s'avère cruciale pour assurer le dynamisme du capitalisme.

Pour autant, toutes ces activités citoyennes favorisent-elles la construction d'un espace public médiatique global ? Afin d'apporter des éléments de réponse à ce questionnement, Raymond Corriveau et France Aubin (chapitre 10) ont « suivi » un texte sur le Web afin de vérifier si les médias socionumériques favorisaient une circulation plus libre de la parole. Pour eux, il importe d'être très prudent avant de parler d'une démocratisation de la communication. En effet, la faible circulation du texte « témoin » produit pour leur test a montré qu'il était loin d'être acquis que les nouveaux médias assuraient une visibilité de son contenu au sein de la société civile. L'émancipation grâce au numérique apparaît donc, encore une fois, problématique.

Quant à Martin Bonnard (chapitre 11), il attire notre attention sur les conséquences de l'utilisation citoyenne de systèmes propriétaires fermés. Il s'avère impossible d'aborder les médiations des relations sociales mises en œuvre par les plateformes numériques sans porter notre attention aux rôles des grandes entreprises capitalistes, dont les GAFAM. Les protocoles sont imposés par ces géants et la gestion de la circulation des données sur le Web dépend des caractéristiques des algorithmes de recherche et de recommandation mis en place, d'où l'importance de saisir la matérialité du numérique dans une perspective critique. Une telle approche matérialiste de la culture en ligne peut aider à saisir le fonctionnement de l'univers numérique lui-même et ainsi améliorer les chances d'observer de nouvelles tendances favorables à l'émancipation, tout



comme elle peut faire apparaître de nouvelles tendances favorisant plutôt l'aliénation. On y retrouve la pertinence d'une perspective critique dialectique.

#### I.4. Numérique : quelques enjeux majeurs pour conclure

À travers l'ensemble des textes colligés dans cet opus, lectrices et lecteurs pourront constater que nous avons abordé bien des thèmes liés au numérique et, de ce fait, mis en évidence différentes façons dont ce terme est mobilisé dans les recherches en communication et, au-delà, en sciences sociales et humaines. Nous avons choisi d'achever ce deuxième tome en revenant sur quelques enjeux qui nous semblent majeurs.

En premier lieu, au numérique et aux technologies liées sont souvent associées les idées de transparence et d'intérêt légitime du public. [Ndiaga Loum](#) (chapitre 12) se demande si, dans ce contexte du « tout numérique », de la société dite de l'information, ces préoccupations doivent toujours l'emporter sur ce que l'on présente comme des impératifs de sécurité et la nécessaire protection des secrets d'État. Ces dernières notions peuvent-elles résister face à la transparence imposée par la société de l'information, alors qu'Internet facilite la circulation des informations, leur vitesse, et rend difficile la censure ? Il y voit, en tout cas, un nouveau terrain d'affrontement entre champs politique et médiatique.

De son côté, [Lisiane Lomazzi](#) (chapitre 13) aborde le thème des « communs », alors que les principaux acteurs du numérique – nous en avons parlé plus haut dans ce texte – participent toujours plus à la privatisation et à la marchandisation de l'information et de la culture. Certains pourraient voir dans les « communs » une alternative à l'omnimarchandisation du monde. Il importe toutefois, précise-t-elle, de bien garder à l'esprit que mettre le commun en exergue ne signifie pas forcément une remise en cause de la marchandisation. Elle en veut pour preuve le fait qu'en France, l'État tente de récupérer la tension entre plusieurs façons de concevoir les communs tout en poursuivant une politique générale favorable à la marchandisation de l'ensemble des activités humaines.

Quant à [Dominique Carré](#) (chapitre 14), il revient sur la locution de « numérisation généralisée de la société » en estimant que celle-ci rend compte d'un processus déjà relativement ancien, jadis abordé par l'expression d'« informatisation sociale ». Selon lui, nous serions toujours dans cette même dynamique, celle d'un approfondissement du procès général d'informatisation sociale qui a commencé dès les années 1960-1970 et qui a depuis compris, entre autres, une « technicisation-rationalisation » de la mise en relation. Il appréhende Internet comme un instrument concret d'échanges qui favorise la production d'un habitus relationnel important et de sollicitations incessantes, si possible ininterrompues, pour démultiplier les mises en relation à partir d'applications

et de services les plus divers. *In fine*, il nous propose de faire émerger une nouvelle orientation de recherche : une écologie de la sollicitation qui se donne pour objet d'étudier l'écosystème des relations croisées produites, *via* les TNIC, par les industriels et les usagers, ainsi que par les usagers entre eux, tout en tenant compte des interactions d'ordres social, économique et environnemental.

Il est ensuite à nouveau question des rapports entre numérique et sciences à propos des humanités numériques. Les recherches effectuées sous ce vocable peuvent s'avérer pertinentes lorsqu'elles posent des questions sur les rôles des technologies informatiques dans les pratiques de recherche (Hirsch 2012) ou sur l'intérêt d'adopter des démarches dépassant les disciplines (Dacos 2011). Mais n'ont-elles pas aussi tendance à réduire à la fois l'individu et le social à des données quantifiées, adoptant ici une position positiviste pour le moins discutable ? Il est donc important de les aborder à partir d'une perspective critique. C'est ce que fait **Christophe Magis** (chapitre 15), qui souligne le fait que le numérique traverse – transperce ? – non seulement de plus en plus les travaux universitaires, mais aussi les universités elles-mêmes. Or, très souvent, les tenants des humanités numériques s'accommodent fort bien du virage néolibéral pris par nos sociétés. Elles contribuent à ce que les sciences sociales et humaines soient de plus en plus sommées de fournir des résultats de recherche visibles, tout comme les sciences dites exactes ou dures. Puis, ajoute-t-il, on peut se demander si, à travers le vocable d'humanités numériques, il n'est pas beaucoup plus question de numérique que de... l'humanité elle-même. Enfin, Magis appelle, au contraire de ce que proposent nombre de tenants des humanités numériques, à ne pas nous déconnecter de l'« expérience » humaine et sociale lorsque nous mobilisons diverses méthodologies.

**Luiz C. Martino** (chapitre 16) aborde aussi le thème des « humanités numériques » d'un point de vue critique, mais autre. Ceux qui se revendiquent de ce courant, écrit-il, soulignent les mérites de nouvelles méthodes de recherche et d'organisation de la connaissance fondées sur le numérique. Ils revendiquent l'émergence d'un éthos collaboratif et de partage et mettent avant tout l'accent sur la pertinence du « faire », au point de supposer une révolution de la connaissance. Cependant, selon Martino, plus que d'une nouvelle épistémologie, il s'agirait d'un mouvement intellectuel dont l'éthos dépasserait les seules technologies numériques, les humanités numériques fondant leur épistémè sur l'actualité. Les frontières entre université et société, entre travail scientifique, notamment de l'ordre de la conceptualisation, et opinion publique seraient de moins en moins nettes, les médias jouant un rôle actif dans ce processus d'indifférenciation, du moins partiel, des différents types de productions discursives.

Enfin, et pour conclure ce deuxième tome, **Michel Sénécal** (conclusion) nous propose un dernier regard sur le processus de numérisation de nos sociétés. En s'inspirant du film documentaire de Luc Moullet, intitulé *Genèse d'un repas* (1978), il revient sur la nécessité de développer, à l'image du procédé des trames narratives choisies par

celui-ci, une approche dialectique et totalisante du processus de numérisation, tout en insistant sur sa généalogie et son inscription dans la longue durée, de même que sur la multiplicité des acteurs et des enjeux sociaux qui y participent. Il y voit avant tout une nouvelle version d'une accumulation toujours renforcée et d'une exploitation sans fin, qui s'avère plus que jamais le credo de la pensée capitaliste globalisée, tout en soulevant la question du rôle que nous, chercheuses et chercheurs, jouons dans la reproduction du système ici critiqué, ainsi que celle des conditions d'appropriation des résultats des recherches réalisées, en particulier en dehors des cercles universitaires.

## 1.5. En guise de conclusion de l'introduction

Ainsi que vous pourrez le constater à la lecture de ce tome 2, l'ensemble des définitions du numérique qui sont mobilisées au fil des chapitres sont inextricablement liées les unes aux autres. Nombres, numérisation, quantification, mégadonnées, algorithmes, médias socionumériques, plateformes, tous ces termes font référence à des changements à l'œuvre actuellement et renvoient au processus de généralisation de la numérisation de la société. Il s'avère toutefois impossible de trancher quant au fait de savoir s'il s'agit d'évolutions ou d'une révolution, de continuités ou de ruptures, de « simples » changements ou de mutations majeures. De nombreuses analyses invitent à voir des continuités à certains égards, mais aussi des éléments en faveur de certaines ruptures, à moins qu'il ne soit avant tout question d'une accélération de tendances plus ou moins récentes. La réponse à ces interrogations dépend aussi évidemment des objets étudiés et de la temporalité des observations. Seule une analyse accordant toute sa place au « temps long » permettra d'aller plus loin. De plus, notre objectif consiste aussi, dans une perspective critique (George 2006), à nous intéresser aux déterminations multiples qui font que le monde est ce qu'il est, aux rapports de pouvoir et de domination existants, mais également aux « possibles » susceptibles de transformer ce monde, notre monde. Ces « possibles » renvoient à l'émancipation, notion centrale dans toute recherche critique, mais rarement explicitée. Or, comme nous le dit Jean-Guy Lacroix (2009, p. 300) :

« L'émancipation est multiple. Elle concerne des individus, des groupes sociaux spécifiques (les ouvriers, les paysans...), des collectivités, des sociétés, les femmes, les peuples autochtones, [...], l'être humain, [...] l'être en général... Elle se définit comme un affranchissement, une libération de contraintes, de limitations, d'oppressions, de l'exploitation, de la misère, de la pauvreté... Elle procure de l'autonomie, de la liberté, de l'égalité [...]. Elle passe nécessairement et également par le respect de l'Autre, des autres, de l'altérité élargie. Elle "participe" finalement à des états de civilisation, à l'action de civiliser. »

C'est cette multiplicité des visages de l'émancipation qui est aussi présente dans ces chapitres des deux tomes. Néanmoins, au-delà de la variété des objets, des processus et des phénomènes culturels, informationnels et communicationnels étudiés, il ressort bien de ces travaux toute la pertinence d'adopter une épistémologie – méthodologie fondée sur la pratique d'une critique dialectique ancrée dans le « temps long ».

Bonne lecture !

## I.6. Bibliographie

- Bravo, A. (2009). *La société et l'économie à l'aune de la révolution numérique : enjeux et perspectives des prochaines décennies (2015-2025)*. La Documentation française, Paris.
- Cohen-Tanugi, L. (1999). *Le nouvel ordre numérique*. Odile Jacob, Paris.
- Colin, N., Verdier, H. (2012). *L'âge de la multitude : entreprendre et gouverner après la révolution numérique*. Armand Colin, Paris.
- Dacos, M. (2011). *Manifeste des Digital humanities*. THATCamp Paris [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://tcp.hypotheses.org/318>.
- Denouël, J., Granjon, F. (dir.) (2011). *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*. Presses des Mines, Paris.
- Doueihy, M. (2011). *Pour un humanisme numérique*. Le Seuil, Paris.
- Doukidis, G., Mylonopoulos, N., Pouloudi, N. (2004). *Social and economic transformation in the digital era*. Idea Group Pub, Hershey.
- Esprit (2006). Que nous réserve le numérique ?. *Esprit*, 5.
- Fluckiger, C. (2010). La culture numérique adolescente. *Les Cahiers de l'Orme*, 3 [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://hal.univ-lille3.fr/hal-01613667/document>.
- George, É. (2006). Perspectives critiques et études en communication. Dans *Perspectives critiques en communication*, 2, Aubin, F., George, E., Rueff, J. (dir.). Presses de l'Université du Québec, Québec.
- George, É., Kane, O. (2015). Les technologies numériques au prisme des approches critiques. Éléments pour l'ébauche d'une rencontre. *Canadian Journal of Communication*, 40(4), 727–735.
- Gere, C. (2002). *Digital culture*. Reaktion Books, Londres.
- Granjon, F. (2017). *Mobilisations numériques : politiques du conflit et technologies médiatiques*. Presses des Mines, Paris.

- Greffe, X., Sonnac, N. (2008). *Culture Web : création, contenus, économie numérique*. Dalloz, Paris.
- Guibert, G., Rebillard, F., Rochelandet, F. (2016). *Médias, culture et numérique – Approches socioéconomiques*. Armand Colin, Paris.
- Hirsch, B.D. (dir.) (2012). *Digital Humanities Pedagogy. Practices, Principles and Politics*. OpenBook Publishers, Cambridge.
- Illing, G., Peitz, M. (2006). *Industrial organization and the digital economy*. MIT Press, Cambridge.
- Kessous, E. (dir.) (2012). *L'attention au monde : sociologie des données personnelles à l'ère numérique*. Armand Colin, Paris.
- Lacroix, J.-G. (2009). Conclusion. Pour une nouvelle éthique de l'émancipation. Dans *L'émancipation d'hier à aujourd'hui*, Tremblay, G. (dir.). Presses de l'Université du Québec, Québec, 297–303.
- Lahire, B. (2012). *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences humaines et sociales*. Le Seuil, Paris.
- Les Cahiers du numérique (2010). Piloter l'entreprise à l'ère du numérique. *Les Cahiers du numérique*, 6(4) [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2010-4.htm>.
- Les Cahiers du numérique (2011). Identité numérique. *Les Cahiers du numérique*, 7(1) [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2011-1.htm>.
- Les Cahiers du numérique (2017). Bénévolat, lien social et numérique. *Les Cahiers du numérique*, 13(2) [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2017-2.htm>.
- Lévy, A. (2010). *Sur les traces de Big Brother : la vie privée à l'ère numérique*. L'Éditeur, Paris.
- Mathias, P. (2008). *Des libertés numériques : notre liberté est-elle menacée par l'Internet ?*. Presses universitaires de France, Paris.
- Ollman, B. (2003). *Dance of the Dialectic: Steps in Marx's Method*. University of Illinois Press, Chicago.
- Pires, A. (1997). De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales. Dans *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Poupart, J. (dir.). Gaëtan Morin, Montréal, 3–44.

- Proulx, S. (1999). L'américanité serait-elle ancrée dans les dispositifs techniques ?. Dans *Variations sur l'influence culturelle américaine*, Sauvageau, F. (dir.). Presses de l'Université Laval, Québec, 209-230 [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://retro.erudit.org/livre/CEFAN/1999-1/000546co.pdf>.
- Rushkoff, D. (2012). *Les 10 commandements de l'ère numérique*. Fyp Éditions, Limoges.
- Stiegler, B. (2015). *La société automatique, 1, L'avenir du travail*. Fayard, Paris.
- tic&société. (n.d.). Les industries culturelles à la conquête des plateformes ?. 13(1-2).
- Troude-Chastenet, P. (2018). *Fake news* et post-vérité. De l'extension de la propagande au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France. *Quaderni* (96), 87–101 [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/quaderni/1180>.